

lignes de l'Est, 3,342·37, donne un total de 23,880·61 milles. En y incluant le chemin de fer des Mille-Iles (4·51 milles) et la Muskegon Railway and Navigation Co. (5·25), contrôlés par la compagnie constituante mais exploités séparément, le parcours total est de 23,890·37. En y ajoutant un parcours de 122·8 milles de lignes électriques, on obtient un grand total de 24,013·17 milles.

La loi des taux de transport des Provinces Maritimes (17 Geo. V, chap. 44) en vigueur depuis le 1er juillet 1927 décrète que les comptes des lignes du Canadien National à l'est de Lévis et de Diamond Junction, Québec, soient tenus séparément de ceux du reste du réseau du Canadien National. Ces lignes sont appelées "Lignes de l'Est" du Canadien National. La loi décrète aussi que les taux spécifiques de fret sur ces lignes soient réduits de 20 p.c. Les autres chemins de fer en exploitation dans ce territoire protégé ont le droit de faire des réductions similaires dans leurs taux de fret et d'en réclamer la différence à la Commission des Chemins de fer du Canada. Les contributions du gouvernement pour couvrir les déficits des lignes de l'Est résultant de ces réductions sont données au tableau 22. Les sommes payées en vertu des dispositions de la loi aux compagnies privées de chemin de fer se montent à \$421,655, \$828,893, \$811,149, \$861,195 et \$669,673 pour les années 1927-31.

Le système d'exploitation du Réseau National comporte cinq secteurs, savoir secteur de l'Atlantique, embrassant toutes les lignes à l'est de Rivière-du-Loup et Monk (Québec), 3,021 milles; secteur Centre, comprenant le territoire à l'ouest de ces endroits jusqu'à Port-Arthur et Armstrong, et au sud jusqu'à Portland (Maine), 7,403 milles; secteur Ouest, c'est-à-dire toutes les lignes à l'ouest de Port Arthur et Armstrong, y compris la ligne de Duluth, 11,419 milles; le Grand Trunk Western toutes les lignes des Etats de Michigan, Indiana et Illinois, 1,023 milles; et, enfin, le secteur Central Vermont, allant d'Iberville (Québec) à New London (Connecticut), 457 milles.

Le pont de Québec, qui traverse le St-Laurent en amont de la ville de Québec et dont la travée principale mesure 1,800 pieds et qui porte en plus d'une voie simple, un trottoir pour les piétons et une chaussée pour les automobiles, fait partie du réseau du Canadien National.

Figurent au tableau 19 les principales statistiques relatives au trafic du Réseau National en 1930 et 1931; l'exploitation des lignes de l'Est n'y est toutefois pas comprise.

**19.—Trafic du Canadien National (lignes au Canada et aux Etats-Unis), années civiles 1930 et 1931.<sup>1</sup>**

Détails.	1930. <sup>1</sup>	1931. <sup>1</sup>
Parcours des trains (en milles)—		
De voyageurs.....	21,959,977	19,203,117
De marchandises.....	24,912,229	21,223,191
Mixtes.....	2,555,900	2,625,083
Spéciaux.....	20,818	14,771
Wagons automoteurs.....	1,247,656	1,364,366
Totaux, parcours des trains, en milles <sup>3</sup> .....	50,696,580	44,430,528
Parcours des wagons (en milles)—		
A voyageurs—		
Wagons-salon, wagons-lits et buffet.....	109,390,722	91,571,007
Bagage, service postal, messageries, etc.....	53,320,958	47,179,956
Totaux, parcours des wagons à voyageurs, en milles <sup>3</sup> .....	162,711,680	138,750,963

Voir renvoi au bas du tableau à la page suivante.